



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

extrême droite en Autriche

Question au Gouvernement n° 456

Texte de la question

EXTRÊME DROITE EN AUTRICHE

**M. le président.** La parole est à M. Luc Carvounas, pour le groupe Nouvelle Gauche.

**M. Luc Carvounas.** Monsieur le Premier ministre, hier, la ministre chargée des affaires européennes, interrogée par la presse sur l'entrée de l'extrême droite au gouvernement autrichien, a estimé que le parti de la liberté d'Autriche – FPÖ – « avait changé » et qu'il fallait juger la coalition en Autriche sur ses actes.

Non, le FPÖ n'a pas changé : ses leaders haïssent toujours autant l'Europe et ceux qui sont à sa tête aujourd'hui étaient déjà les compagnons de route de Jörg Haider. Rappelons-nous qu'en 2000, la France de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, elle, avait su leur parler d'une voie forte. J'ai bien peur que ce ne soit pas le FPÖ qui ait changé, mais l'époque. J'ai peur que ce ne soient les gouvernements européens qui aient changé.

Monsieur le Premier ministre, le *leadership* de la France dans le monde ne doit pas se limiter à la finance internationale. Nous ne devons pas nous contenter des vagues promesses europhiles du nouveau chancelier. Pendant que M. Kurz parlera avec vous, son vice-chancelier, M. Strache, évoquera-t-il l'« invasion massive de migrants » avec son homologue des affaires étrangères ?

**M. Claude Goasguen.** Qu'est-ce que vous proposez ?

**M. Luc Carvounas.** Monsieur le Premier ministre, si nous sommes incapables d'opposer une Europe politique à ceux qui ne veulent que le repli identitaire, incapables tout simplement d'unifier l'Europe derrière un mécanisme européen des droits fondamentaux, alors l'Europe ne sera plus qu'une vague idée ancienne.

**M. Claude Goasguen.** Très bien, mais qu'est-ce que vous proposez ?

**M. Luc Carvounas.** Aussi, monsieur le Premier ministre, je vous demande, avec mon groupe, d'exiger le blocage de la présidence autrichienne de l'Union européenne en 2018, tant que l'extrême-droite siègera au sein de son gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes NG et GDR.*)

**Mme Albane Gaillot et M. Alain Tourret .** Très bien !

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

**Mme Nathalie Loiseau, ministre chargée des affaires européennes.** Monsieur le député, la progression de l'extrême droite et du populisme en Europe n'est jamais une bonne nouvelle, ni en Autriche ni ailleurs. D'autres pays européens, en effet, incluent des partis d'extrême droite ou bénéficient de leur soutien.

Le gouvernement autrichien, présidé par le chancelier Kurz, a été investi lundi. Il comprend six ministres issus du FPÖ, parti de l'extrême droite. Un contrat de coalition de 183 pages a été signé, dans lequel les engagements européens de l'Autriche sont réaffirmés, de la même manière que Sebastian Kurz l'avait fait le soir même de sa victoire électorale. Je rappelle que le nouveau chancelier a occupé pendant des années le poste de ministre des affaires étrangères dans le gouvernement autrichien précédent, particulièrement pro-européen. Hier, pour son premier déplacement, le chancelier Kurz s'est rendu à Bruxelles où il a rencontré le président de la Commission européenne et celui du Conseil européen.

Mais nous ne sommes pas naïfs, monsieur Carvounas. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nous jugerons le gouvernement autrichien sur ses actes.

**M. Luc Carvounas.** Il faut bloquer l'extrême droite !

**Mme Nathalie Loiseau, ministre.** Il présidera, en effet, le Conseil de l'Union européenne pour le second semestre de 2018.

**M. Olivier Faure.** Et voilà !

**Mme Nathalie Loiseau, ministre.** Nous jugerons sur ses actes de ses engagements européens ainsi que de son respect de l'État de droit, de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance des médias et des valeurs de l'Union européenne. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Luc Carvounas](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Nouvelle Gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 456

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2017](#)